

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 17/03/2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 19

Séance N° 02
21/03/2026
Délibération 021/5.1

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars à 17 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique.

Membres présents : Mr ABU-AITA Maher, Mme GALIPAUD Isabelle, Mr CHAUVIN Yannick, Mme ARTUS Pauline, Mr POUGEARD Pierre, Mme VRIGNAUD Noémie, Mr AVERTY Julien, Mme PONTOIZEAU Fabienne, Mr CAIVEAU Guillaume, Mme BESSEAU Martine, Mr HARDY Dorian, Mme BILLET Sabine, Mr JANOVET Stéphane, Mme MOURAIN Lisa, Mr LAVOIX Xavier, Mme COUTHOUIS Elodie, Mr MAUVOISIN-DELAUVAUD Eric, Mme DEJONCKHEERE Emmanuella, Mr BLANCHET Thierry

Mr HARDY Dorian a été élu secrétaire.

OBJET : Fixation du nombre des adjoints au Maire

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 19 membres et que, par conséquent, le nombre de postes d'adjoints est porté à 5 maximum ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- DECIDE la création de TROIS (3) postes d'adjoints au Maire de la commune de Le Perrier.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme
Monsieur le Maire
Maher ABU AITA



Le secrétaire de séance
Mr HARDY Dorian